

Assemblée Générale du 25 mai 2019
Halle Tropisme à Montpellier (34)

1/4

Je soussigné·e,

NOM : GIBERT..... Prénom : Guilhem.....

(si personne morale) représentant·e :

Demeurant (ou siège social) : 100, rue des Pradiers, résid Omega, bât D, apt 3235

Code postal : 34000..... Ville : Montpellier.....

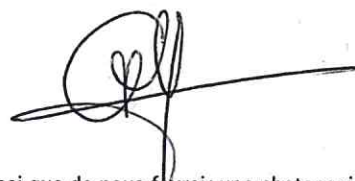
Sociétaire de la SCIC SA ENERCOOP LANGUEDOC-ROUSSILLON, appartenant à la catégorie :

- « Porteurs »
- « Salarié·e·s »
- « Consommateur·rice·s »
- « Personnes soutiens »
- « Producteur·rice·s »
- « Partenaires commerciaux »
- « Partenaires non commerciaux »
- « Collectivités territoriales partenaires et leurs Groupements »
- « Partenaires publics et semi-publics »
- « Entreprises locales de distribution »
- « Organismes d'appui financier »

déclare être candidat.e aux élections du Conseil d'administration de la SCIC SA ENERCOOP
LANGUEDOC-ROUSSILLON qui auront lieu lors de l'Assemblée Générale du 25 mai 2019.

Fait à Montpellier....., le 07/05/2019.....

Signature du·e la candidat·e



Nous vous prions de bien vouloir remplir la déclaration de non condamnation ci-après ainsi que de nous fournir une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance en original de moins de 3 mois. Pour les étrangers, une carte de séjour en cours de validité. Pour les personnes morales, un extrait d'immatriculation au RCS en original de moins de 3 mois et si non immatriculé au RCS, une déclaration d'existence.

Assemblée Générale du 25 mai 2019
Halle Tropisme à Montpellier (34)

2/4

DECLARATION DE NON CONDAMNATION

Je soussigné-e,

NOM : GIBERT Prénom : Guilhem

(si personne morale) représentant.e :

Demeurant (ou siège social) : 100, rue des Pradiers, résid Omega, bât D, apt 3235

Code postal : 34000 Ville : Montpellier

Né-e le 26/10/1982 à Paris 8e

Fils / Fille de (*) GIBERT Roland
(nom d'usage du père et prénom(s))

et de FRISCH Françoise
(nom de naissance de la mère et prénom(s))

déclare sur l'honneur, conformément à l'article 17 de l'arrêté du 9 février 1988 relatif au Registre du Commerce et des Sociétés, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale.

Fait à Montpellier, le 06/05/19

Signature du-e la candidat-e



(*) Rayer la mention inutile

Rappel

Ordonnance N° 58-1352 du 27 décembre 1958, réprimant certaines infractions en matière de Registre du Commerce (Journal Officiel du 29 décembre 1958).

Article 2 : Quiconque donne, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au Registre du Commerce et des Sociétés, EST PUNI D'UNE AMENDE DE 4500 Euros ET D'UN EMPRISONNEMENT DE DIX JOURS à SIX MOIS ou de l'une de ces deux peines seulement



Assemblée Générale du 25 mai 2019
Halle Tropisme à Montpellier (34)

3/4

DECLARATION D'INTERET

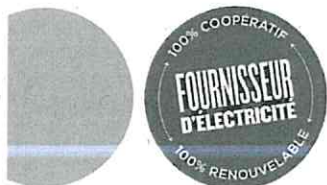
Le ou la candidat-e s'engage sur l'authenticité des informations fournies et accepte que sa candidature soit soumise à vote des sociétaires. Attention : toutes les informations que vous renseignez seront publiées en accompagnement de votre candidature et portées à la connaissance de tous les sociétaires.

1 / Quelles sont vos motivations qui vous conduisent à postuler au Conseil d'Administration d'Enercoop Languedoc-Roussillon ?

En tant que responsable commercial professionnel de la coopérative, je souhaite m'impliquer plus dans la gouvernance et me proposer pour représenter les salariés.

2 / Que pouvez-vous apporter à Enercoop Languedoc-Roussillon et à son Conseil d'Administration ?

Je pourrais apporter mon expertise métier sur la partie fourniture, ainsi que sur la partie services.
Par mon métier, je suis en lien direct avec les clients professionnels et dans une moindre mesure particuliers de la coopérative. Je pourrai donc apporter un retour terrain.



Assemblée Générale du 25 mai 2019
Halle Tropisme à Montpellier (34)

4/4

3 / Quels sont selon vous les enjeux pour Enercoop Languedoc-Roussillon dans les années à venir ? Quelle est votre vision du projet ?

A mon sens, Enercoop doit tout d'abord consolider son modèle économique. Ensuite, sur le volet gouvernance, les relations avec le CA devraient être fluidifiées et amplifiées. Valoriser le savoir faire technique du Bureau d'Etude d'Enercoop au sein du réseau. Etendre les compétences techniques du BE pour proposer un accompagnement global sur la réduction des consommations énergétiques pour les professionnels et les collectivités locales. Approfondir nos relations avec les collectivités locales sur le plan de la fourniture et des services.

4 / Quelles sont vos disponibilités ? Combien de temps par mois seriez-vous prêt(e) à consacrer à Enercoop Languedoc-Roussillon?

un CA tous les 2 mois si possible pendant les heures de travail.

Fait à Montpellier....., le 07/05/19.....

Signature du-e la candidat-e

